

Pays: Autriche

Conseil: Conseil de l'UE sur la Jeunesse et le Travail

Problématique: Comment l'Union européenne peut-elle faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, en incitant à la fois la mobilité, l'innovation et l'inclusion sociale ?

La république parlementaire fédérale d'Autriche existe comme État souverain depuis le 15 mai 1955. Ce pays, qui comprend 9,1 millions d'habitants et connaît encore une croissance démographique grâce à l'immigration, a Vienne comme capitale. Le PIB de l'Autriche était de 494,1 milliards d'euros en 2024 avec un PIB par habitant de 53 830 EUR/hab, ce qui est un des plus hauts de l'UE. Le chef de gouvernement est le chancelier fédéral Christian Stocker depuis le 3 mars 2025. Il est membre du parti populaire autrichien conservateur ÖVP et gouverne en coalition avec le parti social-démocrate SPÖ et le parti libéral NEOS.

En 2024, les jeunes entre 15 et 29 représentaient 16,63% de la population autrichienne, c'est-à-dire 1,5 millions de personnes. Le projet d'intégrer la jeunesse dans le marché de travail joue un rôle important pour l'Autriche et tout pays membre de l'Union européenne. Pendant que le chômage des jeunes reste plutôt bas en Autriche, notre pays est aussi concerné par des défis tels que la transition numérique dans l'ère de l'intelligence artificielle, une population vieillissante et la mobilité intra-européenne concernant le marché de travail. L'Autriche souffre d'un manque de main-d'œuvre qualifiée et d'une fuite de cerveaux considérable, ce qui a des effets sur nos politiques concernant le marché de travail au niveau européen.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, l'Autriche a un taux de chômage des personnes âgées de moins de 25 ans de 10,5%, ce qui se trouve en dessous de la moyenne de l'UE de 14,7%. Cela est dû en partie à la Loi sur la formation professionnelle (Berufsausbildungsgesetz (BAG)), qui est entrée en vigueur en 1969 et permet aux jeunes de se former dans une profession en combinant les études dans une école professionnelle et l'apprentissage pratique dans une entreprise. Cette forme d'apprentissage duale est rémunérée et facilite fortement l'entrée dans le marché de travail à sa fin, car les jeunes ont déjà de l'expérience professionnelle dans leur entreprise et trouvent souvent un travail dans celle-ci.

Au niveau européen, l'Autriche a soutenu la mise en place du Fonds Social Européen Plus, entre autres afin de soutenir les jeunes dans leur formation et recherche d'emploi. Notre pays a aussi été en faveur de la "Garantie pour la jeunesse", mais nous insistons toujours sur l'adaptation des mesures européennes aux spécificités nationales, la conditionnalité et évaluation des financements européens et le refus d'une harmonisation excessive du droit social européen. Concernant les mécanismes budgétaires exceptionnels comme NextGenerationEU, l'Autriche les a soutenus dans un contexte de crise, tout en affirmant qu'ils doivent rester temporaires et encadrés. L'Autriche est donc europhile sur le plan institutionnel, mais prudente face à toute centralisation accrue des politiques sociales.

L'adaptation aux nouvelles technologies est une priorité pour l'Autriche qui se montre favorable à l'intégration de l'intelligence artificielle et vise à former la jeunesse pour la préparer au rôle croissant qu'elle joue dans l'emploi. Notre pays investit dans la recherche, les compétences numériques et réforme l'apprentissage pour aider la jeunesse à travailler dans ce nouveau contexte.

Pour le futur, l'Autriche compte soutenir la création d'un cadre européen renforcé pour la formation des jeunes, inspiré du modèle dual autrichien de la loi sur la formation professionnelle, qui a mené à des résultats satisfaisants dans notre pays, tout en favorisant la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. L'Autriche s'opposera toutefois à toute initiative visant à transformer la Garantie pour la jeunesse en un droit juridiquement contraignant au niveau européen sans flexibilité nationale.

Afin d'assurer que les politiques appliquées sont efficaces et apportent des résultats concrets, nous favorisons la mise en place d'un système européen d'évaluation des politiques d'emploi des jeunes, conditionnant l'accès aux financements du FSE+. Concernant la mobilité, afin de combattre la fuite de cerveaux connue dans notre pays, nous soutenons les programmes tels qu'Erasmus+ mais souhaitons développer des programmes de mobilité circulaire, facilitant le retour des jeunes talents dans leur pays d'origine.

L'Autriche propose aussi un investissement coordonné dans les compétences numériques et l'intelligence artificielle, en coopération avec les entreprises et les partenaires sociaux pour profiter des bénéfices de la transition numérique et adapter la jeunesse au marché de travail moderne.

En conclusion, l'Autriche soutient les initiatives européennes qui souhaitent faciliter l'intégration de la population jeune dans le marché de travail mais considère que cette ambition doit être poursuivie dans le respect des compétences nationales et du principe de subsidiarité. Nous adoptons une position europhile mais restons pragmatiques, visant une solidarité mesurée et productive tout en s'adaptant aux modèles sociaux différents dans les pays membres de l'Union européenne.